



Il faut, d'urgence, permettre aux services psycho-sociaux externes de travailler en prison

Une carte blanche des associations actives en prison, en l'occurrence la Fédération bruxelloise des institutions pour détenus et ex détenus (FIDEX), la Ligue des Droits Humains (LDH), l'Observatoire International des Prisons - section belge (OIP), la Fédération bruxelloise des Institutions pour Toxicomanes asbl (FEDITO - Bruxelles), la Concertation des Associations Actives en Prison (CAAP) et la Fédération des Services Sociaux (FDSS).  
Publiée le mercredi 18 septembre 2019 sur le site de la Libre

Depuis mi-juin 2019, à la suite d'un accord passé entre la direction des prisons de Bruxelles et les syndicats des agents pénitentiaires, les services externes ont très peu accès aux détenus de la prison de Saint-Gilles. Depuis ce moment, les professionnels de la santé et du social se voient refuser l'entrée pour cause de manque de personnel. Pourtant, le travail de ces acteurs est indispensable à la réinsertion des détenus.

La prison de Saint Gilles est, désormais en tant que maison d'arrêt, le triste symbole d'un système pénal engorgé, dysfonctionnel et de fait contre-productif en termes de lutte contre la récidive. ([Lire la carte blanche dans son intégralité sur le site de La libre](#))